



No de résolution
ou annotation

COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
SÉANCE AJOURNÉE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2006-2007)
LE 29 MAI 2007

01.00 RECUEILLEMENT

À 18 heures, la séance est ouverte par Madame Claudette Labre-Do, présidente du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 29 MAI 2007 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENCE DE MADAME CLAUDETTE LABRE-DO ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} Lise Beauchamp-Brisson (19), Marie-Louise Kerneis (07), Diane Soucy (04), Françoise Théoret (05)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

MM. Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, niveau secondaire
Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Denis Hudon, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières

ABSENCES

MM. Yvon Derome (21), Marcel Gélinas (03).

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.E.-02804-05-07

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents, niveau primaire,



No de résolution
ou annotation

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 Procédure – Octroi de contrats de transport scolaire

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 CONTRATS DE TRANSPORT – APPROBATION DE LA PROCÉDURE D'ADJUDICATION ET NOMINATION DES NÉGOCIATEURS

Madame Susan Tremblay, directrice générale, donne des informations.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries négocie de gré à gré les contrats avec les transporteurs avec qui elle était liée en 2006-2007, pour le transport qui doit être effectué au moyen d'un autobus ou d'un minibus, et ce, pour une durée maximale de 5 ans;

Qu'en cas de mésentente à l'intérieur des disponibilités budgétaires, on procède par demande de soumissions publiques conformément aux dispositions du règlement sur le transport des élèves;

C.E.-02805-05-07



No de résolution
ou annotation

Que si le besoin était, la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, dans les 30 jours suivant l'ouverture des soumissions, procède par négociations de gré à gré avec toute personne conformément aux dispositions du règlement sur le transport des élèves;

Que soient négociés de gré à gré avec toute personne les transports par berline ou familiale pour une durée ne dépassant pas une année;

Que Messieurs Denis Hudon et Claude Marchand, respectivement directeur du Service des technologies, de l'information et des communications et coordonnateur aux Services éducatifs aux jeunes, secteur de l'organisation scolaire et du transport, soient désignés pour négocier les contrats de transport scolaire pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

Que la présidence du comité exécutif et la Direction générale soient autorisées à signer ladite entente pour et au nom de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS


13.00 SERVICE DE L'INFORMATION

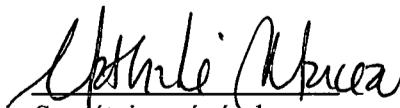
14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE AJOURNÉE

La séance ajournée est levée à 18 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidence de la séance


Secrétaire générale

A.14.02
D:\Textes\2006-2007\CEX\Procès-verbaux\29 mai 2007 - A.14.02 - AJOURNEMENT.doc